

REPUBLICQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° PC 021 210 19 B0003

date de dépôt : 26 mars 2019

demandeur : SCI de Murger, représenté par
Monsieur Thomas LARGERON

pour : l'extension d'un bâtiment de stockage

adresse terrain : Voie communal n°4, à
Créancecy (21 320)

ARRÊTÉ

A2019-38

accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancecy

Le maire de Créancecy,

Vu la demande de permis de construire présentée le 26 mars 2019 par SCI de Murger, représenté par Monsieur Thomas LARGERON demeurant 19 rue de Morcueil, à Fleurey-sur-Ouche (21410);

Vu l'objet de la demande :

- pour l'extension d'un bâtiment de stockage ;
- sur un terrain situé Voie communal n°4, à Créancecy (21 320) ;
- pour une surface de plancher créée de 1 450 m² ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'avis réputé favorable du service départemental d'incendie et de Secours (SDIS) ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 28 mars 2019 ;

ARRÊTE

Article unique

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Créancecy, le 20 juin 2019

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.